

SYNDICAT DE GÉRIATRIE

DES HÔPITAUX DE PARIS

Président du Syndicat

Olivier HENRY

Hôp. Emile Roux
1 av de Verdun
94456 Limeil Brevannes Cédex
Tél. : 01 45 95 82 04
Fax : 01 45 95 83 92
olivier.henry@erx.aphp.fr

Vice-Président

Yves WOLMARK

Hôp Bretonneau
23 rue Joseph de Maistre
75885 Paris Cédex 18
Tél. : 01 53 11 17 11
Fax : 01 53 11 17 29
yves.wolmark@brt.aphp.fr

Secrétaire Général

Philippe CHARRU

Hôp. Louis Mourier
178 rue des Renouillers
92701 Colombes Cédex
Tél. : 01 47 60 66 81
Fax : 01 47 60 65 60
philippe.charru@lmr.aphp.fr

Secrétaire Général Adjoint

Jean-Pierre VINCENT

Hôp. Emile Roux
1 av de Verdun
94456 Limeil Brevannes Cédex
Tél. : 01 45 95 82 80
Fax : 01 45 95 83 66
jean-pierre.vincent@erx.aphp.fr

Trésorier

Jean-Philippe David

Hôp. Emile Roux
1 av de Verdun
94456 Limeil Brevannes Cédex
Tél. : 01 45 95 81 97
Fax : 01 45 95 83 93
jean-philippe.david@erx.ap-hop-paris.fr

Trésorier-Adjoint

Anne-Marie Hallet-Lezy

Hôpital Corentin Celton
4 Parvis Corentin Celton
BP 66
92133 Issy les Moulineaux Cédex
Tél. : 01 58 00 48 00
Fax : 01 58 00 41 52
anne-marie.lezy@ccl.aphp.fr

Communiqué

L'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris vit actuellement une restructuration d'une ampleur sans précédent, liée à des contraintes politico-économiques fortes.

Les regroupements hospitaliers qui se dessinent, avec en filigrane la loi HPST et l'Agence Régionale de Santé, vont ainsi modifier durablement notre offre et notre organisation des soins.

S'il est illusoire et vain de s'opposer à ces réformes, il nous appartient en revanche de les accompagner pour garantir des soins de qualité aux malades les plus âgés et les plus démunis.

Cinq points me semblent mériter une attention particulière de notre discipline.

- 1) L'offre de soins en SSR et sa répartition géographique.

L'application de la tarification à l'activité (T2A) dans ce secteur (outil dont dépendent aujourd'hui les recettes et donc les dépenses) conduit à un contrôle strict de l'activité : taux d'occupation et DMS sont, avec le codage des actes, les éléments qui déterminent nos recettes.

L'ouverture du nouveau Rothschild est prévue en 2010, uniquement à partir des moyens existants ; les filières de soins de proximité sont privilégiées par la constitution des groupes hospitaliers.

Ceci explique, à priori, « qu'in fine » certains sites vont réduire, dès cette année, leur capacité en lits de SSR, réduction dictée soit par un taux d'occupation et une DMS inadéquats, soit par des filières de soins inadaptées sur le plan géographique, soit enfin par la vétusté des locaux.

Sont à souligner :

- la volonté de mettre un terme au transfert des Parisiens âgés en banlieue ;
- la réduction quasi certaine des moyens pour tout hôpital qui ne remplira pas les conditions d'activité fixées en conférence stratégique.

Notre discipline doit naturellement s'attacher à défendre chaque emploi de personnel soignant, médical (PM) et non médical (PNM), mais ne pourra réussir qu'avec la preuve de leur utilité, c'est à dire dans des conditions d'activité suffisantes.

2) SLD et UHPAD

La réforme portant sur les lits de SLD, nationale, s'est traduite pour notre institution par la transformation de 465 lits de SLD en UHPAD. Les choix de cette partition se sont effectués d'après un taux seuil de lits de SLD estimé par département à 6 lits pour 1000 habitants de plus de 75 ans, puis d'après les résultats de la coupe PATHOS 2006.

Nous avons reçu l'engagement écrit de la Direction de la Politique Médicale, de la Direction des Finances et de la Direction des Ressources Humaines que cette partition n'aurait aucune incidence tant sur le statut et le nombre des personnels affectés que sur la tarification. (Il persiste une différence d'environ 10 euros par jour entre le forfait soins du SLD et celui des UHPAD, pour les malades GIR 1-2, qui mérite quelques éclaircissements).

Le périmètre et les moyens de ce secteur doivent être redéfinis lors de la prochaine coupe PATHOS prévue en 2010-2011.

Il nous appartient dès lors de privilégier les admissions de patients « nécessitant des soins médico-techniques importants » tant en SLD qu'en UHPAD.

Cependant, le moment venu, nous devons nous déterminer quant à l'implication de notre discipline dans la nouvelle coupe Pathos, dont on peut craindre une orientation vers des résultats souhaités.

3) Activités novatrices et crédits « fléchés »

L'application de circulaires, de plans, la création d'unités dédiées à une prise en charge spécifique sont assortis de crédits, notamment de fonctionnement. Or, ces derniers ne sont que très rarement affectés au motif que nous devons contribuer au redressement financier de l'AP-HP. Ceci n'est plus acceptable. Il nous faut aujourd'hui refuser de planifier des activités novatrices « à moyens constants », et ne pas répondre à des appels d'offre dans un tel contexte.

4) Transferts d'activité de biologie

Des inquiétudes, légitimes, sont nées de l'annonce du regroupement des activités de biologie sur un seul site au sein des groupes hospitaliers. La collégiale des biologistes, consultée, a souligné qu'il s'agissait là d'une évolution pertinente, mais qu'il nous appartenait, en revanche, de définir le niveau de qualité et l'organisation à exiger.

5) Recrutement des PH, PM et PNM

Notre unité, l'implication de nos représentants à la CME, et des relations claires avec la Direction de la Politique Médicale nous a permis d'avoir en 2009 un solde positif de + 1.5 dans le recrutement des PH, et ce en des temps plus que difficiles.

Il nous faut maintenant veiller à devenir plus attractifs, tant par l'attention portée au recrutement du personnel soignant non médical, à son intégration dans nos projets médicaux et de soins, que par la qualité de l'encadrement des internes, des externes et des étudiants en soins infirmiers.

L'émergence de pathologies chroniques toujours plus nombreuses, de la dépendance, et le vieillissement de la population rendent inadaptés certains aspects de notre dispositif de soins hospitaliers.

La période à venir s'annonce donc difficile, mais mieux vaut accompagner des réformes devenues incontournables que les subir, fût-ce dans la protestation.

Notre survie est, sans aucun doute aujourd'hui, à ce prix.

Olivier Henry